This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KG
5976
NEDL TRANSFER
HN 683N .

KG5975

PAUL JOSEPH SACHS

Un Chapiteau de l'Église Saint-Pierre de Caen,

Par Armand Gasté.

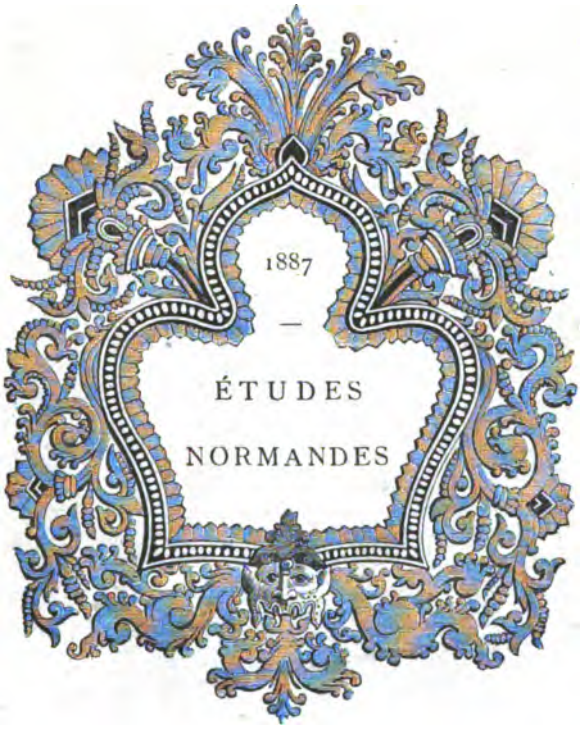

Henri Delesques, Libraire-Éditeur, à Caen.

UN CHAPITEAU

DE

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

DE CAEN

UN CHAPITEAU

DE

L'Église Saint-Pierre

DE CAEN

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

ARMAND GASTÉ

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN
SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, ETC., ETC.

CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-EDITEUR
Successeur de F. Le Blanc-Hardel
RUE FROIDE, 2 ET 4

1887

KG5974

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

L336

C

UN CHAPITEAU

DE

L'Église Saint-Pierre de Caen

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE ET LITTERAIRE

I.

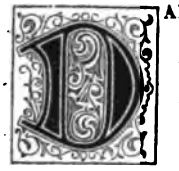

ANS ses *Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement,* l'abbé De La Rue nous dit, en parlant de l'église Saint-Pierre : « Parmi les curieux morceaux d'architecture de cette église, on doit remarquer le chapiteau d'un des derniers piliers du côté gauche de la nef (1). »

L'abbé De La Rue a raison : ce chapiteau, du XIVe siècle, est un des plus « curieux morceaux d'architecture » qu'on puisse rencontrer.

(1) T. I, p. 97.

Mais, comme la description qu'il en a faite est quelquefois erronée et nous paraît beaucoup trop sommaire, nous essaierons de la rectifier et de développer ce que le savant archéologue s'est contenté d'indiquer.

Si l'on entre dans l'église Saint-Pierre par la porte principale, par la porte du Montoir-Poissonnerie, on voit sculptés sur la chapiteau du troisième pilier de la nef, à gauche, huit sujets, dont quelques-uns, plus ou moins mutilés, sont par là même assez difficiles à comprendre.

1° C'est d'abord un personnage vêtu d'une longue robe, marchant à quatre pattes, et portant sur son dos une femme qui semble tenir une bride dans sa main gauche, et un fouet à trois lanières dans sa main droite. Je dis « qui semble »; en effet, la tête du personnage à quatre pattes ayant disparu, la bride qui partait de la main gauche de la femme a été brisée; l'avant-bras droit est également mutilé, et le fouet que la main devait tenir est, pour ainsi dire, suspendu en l'air. Mais, ce qui reste de cette sculpture est suffisant pour qu'on y voie ce que le « tailleur d'ymaiges » a voulu y représenter, c'est-à-dire « *Aristote chevauché par une femme* »;

2° Puis viennent : un oiseau — *le Phénix* — au milieu des flammes;

3° Un personnage à cheval sur un lion, et, de ses deux mains, lui ouvrant la gueule (*le Chevalier au Lion*);

4° Un *Pélican* dans son nid : ses petits qui l'entourent semblent boire avidement le sang qui dégoutte du flanc entr'ouvert de leur père ;

5° Plus loin, c'est un chevalier traversant une rivière sur une immense épée. A droite, c'est-à-dire du côté de la pointe de l'arme, on voit sur la rive un lion, et sur le haut d'une tour une femme qui regarde le chevalier. C'est *Lancelot du Lac* (et non, comme l'a dit l'abbé De La Rue, Tristan de Léonois) qui traverse « le pont de l'épée » pour délivrer la reine Genièvre ;

6° Au haut du donjon d'une espèce de château-fort, on voit un personnage dont la figure est très mutilée. Ce personnage tient de la main droite une corde, et de la main gauche le bord d'une corbeille au-dessus de laquelle émerge une tête. C'est *Virgile* (peut-être *Hippocrate*) (1) qu'on monte, ou plutôt qui croit monter dans la chambre de la fille de l'empereur de Rome, « qu'il a priée d'amours » ;

7° Un chasseur, caché derrière un arbre, tend son arc et dirige sa flèche contre un animal qui semble se réfugier près d'une jeune fille assise sur un rocher, au pied d'un autre arbre. L'animal poursuivi par le chasseur est l'*Unicorne;*

8° Enfin, dans le dernier sujet taillé par le sculpteur, — sujet affreusement mutilé, — on peut croire

(1) Voir, plus bas, le § IV.

qu'on distingue une charrette (1), dans laquelle est couché un personnage coiffé d'un casque, et qui semble dormir. Ce serait, d'après l'abbé De La Rue, *Lancelot* « dans la charrette ignominieuse »; c'est plutôt, d'après M. P. Paris, *Gauvain;* d'après nous, ce serait *Lancelot du Lac* « dans le lit aventureux » (2).

Pour bien étudier les différentes figures du chapiteau de Saint-Pierre, divisons-les en trois groupes :

Mettons ensemble celles qui sont tirées des *Bestiaires;* celles qui sont prises dans les romans de la *Table-Ronde,* et enfin les figures dont nous pouvons trouver l'explication dans des poèmes satiriques, dans une des branches du *Roman de Renart,* par exemple, et dans les *Fabliaux.*

II.

Le sculpteur de l'église Saint-Pierre devait avoir beaucoup de littérature : il connaissait, en effet (cela ne fait aucun doute), les poèmes de toute sorte — et ils étaient nombreux — que trouvères et jon-

(1) Est-ce bien une charrette? M. Paulin Paris (*Mém. de la Société des Ant. de Norm.*, 3e série, VIIIe vol. Séance publique du 21 déc. 1869, p. XIII) voit un lit, le *lit aventureux* de Gauvain, où l'abbé De La Rue a vu la *charrette ignominieuse* de Lancelot. A mon tour, je crois qu'on peut voir dans cette figure *Lancelot dans le lit aventureux,* car Lancelot a subi, avant Gauvain, l'épreuve de ce lit terrible. Voir, plus bas, le § III.

(2) Voir la planche I.

gleurs déclamaient, en s'accompagnant de la viole, dans les manoirs féodaux ou sur les places publiques, pour l'ébaudissement des hauts barons, des nobles châtelaines ou du pauvre populaire.

Parmi les ouvrages les plus répandus au Moyen Age, on peut citer les *Bestiaires*, les *Volucraires* et les *Lapidaires*.

Ces compositions contiennent des descriptions de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, de pierres, accompagnées d'explications, dont le but était de rappeler aux lecteurs ou auditeurs quelques vérités morales ou religieuses.

M. C. Hippeau a publié sur ce sujet deux livres du plus haut intérêt : *Le Bestiaire divin, de Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du XIIIe siècle* (1), et *le Bestiaire d'amour de Richard de Fournival* (2).

Si le *Pélican*, le *Phénix*, l'*Unicorne*, sculptés sur le chapiteau de Saint-Pierre, nous offraient quelques difficultés d'interprétation, ces difficultés seraient bientôt aplanies, grâce aux publications de M. C. Hippeau.

Nous pouvons dire, avec lui, que les *Bestiaires* du Moyen

(1) Caen, A. Hardel, 1852. — Voir aussi les *Mémoires* (t. XIX) *de la Soc. des Antiq. de Norm.*

(2) Paris, A. Aubry, 1860.—Voir le *Bulletin de la Soc. des Beaux-Arts de Caen*, t. II. — Consulter également, à propos des *Bestiaires*, les PP. Cahier et Martin, *Mélanges d'archéol.*, etc. Paris, 1851 ; Ch. Louandre : *Zoologie fantastique* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1853) ; E. Cartier, *Le symbolisme dans l'art*, etc., etc.

Age dérivent d'une source commune, du *Physiologus*, traité composé par un Père de l'Église, peut-être par saint Épiphane (1), auquel on l'attribue généralement.

Le fond de tous ces *Bestiaires* était emprunté soit à l'*Histoire des Animaux* d'Aristote, soit aux compilations des écrivains grecs ou latins qui ont écrit sur l'histoire naturelle; mais ici le fond n'est que d'importance très secondaire. Ce que les auteurs de *Bestiaires* (je ne parle ici que des *Bestiaires divins*) poursuivaient avant tout, c'était, non pas la description exacte des animaux, mais l'idée dont les animaux étaient le symbole. Voilà ce qu'ils cherchaient, et cela dans un dessein d'enseignement moral et d'édification (2).

De même, le sculpteur du chapiteau de Saint-Pierre (comme la plupart des sculpteurs de nos cathédrales) a choisi certains sujets, ou a reproduit les sujets que l'autorité ecclésiastique lui imposait, en vue d'un enseignement moral, dont le clergé devait être l'interprète (3).

Il n'est donc pas étonnant qu'on rencontre dans nos églises tant d'animaux fantastiques, devant lesquels nous restons étonnés, stupéfaits aujourd'hui, mais qui avaient,

(1) Né vers 310, mort en 403.

(2) « L'objet important pour nous, dit saint Augustin (*in Psalm.*, CII) (à propos de l'aigle qui, disait-on, brise contre la pierre l'extrémité de son bec devenu trop long), est de considérer la signification d'un fait, et non d'en discuter l'authenticité » (Cf., C. Hippeau, *op. cit.*, p. 18).

(3) « La peinture est le livre des ignorants, qui ne sauraient pas en lire d'autre. » Concile d'Arras (1205). Cf. : L. Cloquet, *Types symboliques* (Revue de l'Art chrétien, nouv. série, t. V, 2e liv., p. 182 et suiv.).

nous pouvons en être sûrs, pour nos pères, une signification précise.

Tout le clergé ne s'indignait pas, comme saint Bernard, de cette profusion de sculptures, plus ou moins grotesques, répandues à l'intérieur et à l'extérieur des églises et des cloîtres : « Que nous veulent, dit-il (1), ces singes immondes, ces lions furieux, ces monstrueux centaures, ces semi-hommes, ces tigres à la peau mouchetée?... Ici, ce sont des corps multiples à une tête unique; là, plusieurs têtes sur un seul corps. C'est un quadrupède ayant une queue de serpent, ou un poisson portant une tête de quadrupède. Voici un animal dont la moitié représente un cheval, et l'autre moitié une chèvre; en voilà un autre ayant des cornes et se terminant en un corps de cheval... »

Hugues de Saint-Victor ne pensait pas comme saint Bernard; c'est avec un œil indulgent qu'il voyait sculpter des figures d'animaux sur les murs des cathédrales. Pour lui, le bœuf signifiait « la douceur »; la colombe « la simplicité »; la tourterelle « la chasteté », etc., etc. (2).

Ouvrons donc le *Bestiaire* de Guillaume, clerc de Normandie, et voyons ce que peuvent bien signifier le *Pélican*, le *Phénix* et l'*Unicorne* sculptés sur le chapiteau de Saint-Pierre.

(1) S. Bern., t. III, p. 346 (Paris, 1642). — C. Hippeau, *Le Bestiaire divin, de Guillaume, clerc de Normandie*, p. 45.

(2) *De claustro animæ*, ch. XXI, t. I, p. 98. — C. Hippeau, *op. cit.*, p. 48. — Voir la *Rev. de l'Art chr., loc. cit.*, p. 162 et suiv.

— *Le Pélican*. Lorsque Guillaume nous a expliqué comment les petits du pélican, devenus grands, frappent leur père à coup de bec, et comment celui-ci, après avoir, dans sa colère, tué ces enfants ingrats, se déchire le flanc, et de son sang répandu sur ses petits les rappelle à la vie, il nous dira :

Dex est le verai pelican,
Qui por nos trest peine et ahan...
Nos summes ses fiz, ses piions
Qui, comme mauves et felons,
Nostre Seignor el vis ferimes.
Quant nos, par devant lui servimes
A la criature maint jor,
Qui toz nos trest a desennor ;
Plenierement le reneiames
Quant pierres et fuz aourames ;
Por ce a nos se coroça,
Si nos guerpi, si nos chaça.
En la main au cuvert felon
Por nos pechiez morz estion,
Quant au Pere pitie en prist.
Nostre verai Deu Jhesu Crist,
Son cher fiz, enveia en terre
Por fere pes de nostre guerre.
Dex devint hom por nos pechiez,
Circuncis fu et baptiziez,
Et por nostre salvacion
Soffri torment et passion ;
Prendre se lessa et tenir,
Bender, lier et escopir,
Et en la sainte croiz pener,
Et o espines coroner,
Et cloufichier et piez et mains.
Li Sauveor, de pitie plains,

Se lessa ferir el costé ;
Si savon, bien de vérite,
Que li sanc et l'eve en issi.
Par cest sanc summes toz gari :
Cest saint sanc nos racheta vie
Et nos osta de la baillie
Du felon qui a nom Sathan ;
Dex, qui est verai pelican,
Nos raient en itel maniere
Comme la gent qu'il out moult chiere (1).

Une autre légende avait cours au Moyen Age, sur le pélican; on la retrouve dans l'*Image du Monde*. Ce n'est pas le pélican qui tue ses petits, c'est un serpent qui les étouffe, pendant l'absence de leur père:

Quant ses poucins laisse et revient,
Pour paistre, ainsi com il convient,
Les treuue mors, ce li est vis ;
Lors fiert son bech dedans son pis,
Tant que li sanc en raie fors,
Dont li poucin reviennent lors.

De même Du Bartas, au XVIe siècle :

..... Si tost qu'il les void meurtris par le serpent,
Il bresche sa poictrine, et sur eux il respend
Tant de vitale humeur, que, reschauffez par elle,
Ils tirent de sa mort une vie nouvelle :
Figure de ton Christ qui s'est captif rendu,
Pour afranchir les serfs, qui, sur l'arbre estendu,
Innocent a versé le sang par ses blessures,
Pour guarir du serpent les lethales morsures,

(1) Guillaume, clerc de Normandie, *Le Bestiaire divin*, éd. C. Hippeau, p. 290. — Cf., Hippeau, *Iconographie religieuse* (Bull. de la Soc. des Beaux-Arts de Caen, t. II). — Voir la *Rev. de l'Art chr.*, *loc. cit.*, p. 179.

Et qui s'est volontiers d'immortel fait mortel,
Afin qu'Adam fust faict de mortel immortel (1).

Mais si la légende est différente, la conclusion qu'en tire le poète est, comme on le voit, la même que celle du vieux trouvère.

— Le *Phénix* sera, naturellement, le symbole du Christ qui ressuscite trois jours après sa mort :

En cest oisel poez entendre
Nostre Seignor, qui vout descendre
Ça jus por nostre sauvement.....
En l'autel de la croiz sacree
Qui tant est douce et aoree
Fu sacrifie cest oiseaus,
Qui au tierz jor resort noveaus.
  Mes plusors ne veulent pas creire
Que la chose fust issi veire ;
Si ont grant tort, ce m'est avis.
Quant l'oisel qui a nom fenix
Se demet et se mortefie,
Et au tierz jor reprent sa vie,
Moult est a creirre plus legier
De Deu qui tot a a jugier.
Ce que il dist en son sarmon,
Ou n'a rien se verite non,
Ce dist cil qui est verite :
« Je ai, dist-il, la poeste
De poser m'ame et de reprendre (2). »

(1) Du Bartas, *Le Ve jour de la sepmaine*. Éd. de 1611, p. 247. — Cf., C. Hippeau, p. 96. — Le commentateur de Du Bartas met en note : « Belon, au IIIe livre de *La Nature des Oiseaux*, chap. II, dit, suyvant l'opinion du vulgaire, que, quand le serpent a tué les petits du pélican, les pères s'en lamentent et tourmentent, puis se déchirans la poitrine à coups de bec, qui est fort pointu, font sortir du sang qui restaure et remet les petits en vie. »

(2) C. Hippeau, *op. cit.*, p. 216. — Voir la *Rev. de l'Art chr.*, *loc. cit.*, p. 177.

— La légende de l'*Unicorne,* étant moins connue que celles du Pélican et du Phénix, vaut qu'on s'y arrête un instant.

Nous ne connaissons, je crois, qu'un animal unicorne, le rhinocéros. Les anciens, eux, connaissaient cinq espèces d'animaux unicornes, ou monocères, comme disaient les Grecs. On ne saurait trop envier leur bonheur; car si l'on avait la chance de se servir, comme vase à boire, de cette corne unique, on était, paraît-il, garanti à tout jamais des convulsions, de l'épilepsie, et, comme Mithridate, on ne craignait aucun poison. Mais il était très difficile de tuer les animaux unicornes. La figure de notre chapiteau nous le fait bien voir, et le vieux trouvère nous expliquera le travail du sculpteur:

Or, vos diron de l'Unicorne :
Beste est qui n'a fors une corne
Enz el meleu de front posee.
Iceste beste est si osee,
Si conbatant et si hardie,
A l'olifant porte envaie,
La plus egre beste del mont,
De totes celes qui i sont.
Tant a le pie dur et trenchant,
Bien se conbat o l'olifant,
Et l'ongle del pie si agu,
Que riens n'en peut estre feru,
Qu'ele nel perce ou qu'el nel fende.
N'a pas poeir que se deffende
L'olifant, quant ele requiert;
Quer desoz le ventre le fiert,

Del pie trenchant cum alemelle,
Si forment, que tot l'esboele.

Ceste beste est de tel vigor
Qu'ele ne crient nul veneor.
Cil qui la veulent essaier
Prendre par engin, et lier,
Quant ele est en deduit alee,
Ou en monteigne, ou en valee,
Quant il ont trove son convers
Et tres bien assigne son mers,
Si vont por une dameiselle,
Qu'ils sevent qui seit pucelle ;
Puis la font seier et atendre
Au recet, pour la beste prendre.
Quant l'unicorne est venue,
Et a la pucelle veue,
Dreit a le vient demaintenant,
Si se couche en son devant ;
Adonc sallent cil qui l'espient ;
Ileques la prennent et lient,
Puis, la meinent devant le rei,
Trestot a force ou a desrei.

Voilà qui va bien, dira-t-on ; mais quelle leçon morale le poète pourra-t-il bien tirer de là ? Qu'on soit sans crainte : le trouvère n'est nullement embarrassé. Nous pouvons être aujourd'hui surpris, peut-être même scandalisés, de son explication ; mais nos aïeux du XIIIe siècle la trouvaient toute naturelle :

Iceste mervellose beste
Qui une corne a en la teste,

(c'est un clerc qui parle)

Senefie nostre Seignor
Jhesu-Crist, nostre Sauveor.
C'est l'unicorne esperitel,
Qui en la Virge prist ostel,
Qui est tant de grant dignite ;
En ceste prist humanite,
Par quei au monde s'aparut :
Son pueple mie nel quenut.
Li Jueu einceis l'espierent,
Tant qu'il le pristrent et lierent ;
Devant Pilatre le menerent,
Et ilec a mort le dampnerent... (1).

Comme on le voit, le Pélican, le Phénix et l'Unicorne donnaient à nos ancêtres, auxquels ces symboles étaient familiers, trois exemples très frappants de l'amour de Dieu pour les hommes.

Je sais bien qu'on pourrait tirer de ces trois figures de tout autres enseignements. A côté des *Bestiaires divins*, nous avons les *Bestiaires d'amour*, par exemple celui de Richard de Fournival (2). Ce trouvère picard, du XIIIe siècle, faisait servir les bêtes à un dessein beaucoup

(1) C. Hippeau, *op. cit.*, p. 235. — Je reçois, au dernier moment, communication des magnifiques héliogravures qui ornent le bel ouvrage de M. Lucien Bégule : *Monographie de la Cathédrale de Lyon*. Sous une des consoles du portail de l'église Saint-Jean est représentée, comme dans notre chapiteau, une Unicorne couchée aux pieds d'une jeune fille, et tuée par un chasseur, vêtu d'une cotte de mailles recouverte du *bliaut*. — Voir, dans le *Catalogue du musée plastique de la Société française d'Archéologie*, à Caen, par M. A. de Caumont, p. 18, le dessin de l'*Unicorne*, d'après un moulage de la colonne octogone de Souvigny. — Voir la *Rev. de l'Art chr., loc. cit.*, p. 173.

(2) V. p. 9.

moins édifiant que celui que poursuit le clerc Guillaume : « Les notions que lui fournit son savoir en histoire naturelle, dit M. Hippeau (1), sont pour lui autant d'arguments en faveur d'une thèse d'amour, à laquelle il revient sans cesse, afin de démontrer à *sa dame* qu'elle ne peut se dispenser de céder à ses instances et de partager la passion qu'il éprouve ou qu'il feint d'éprouver pour elle. »

Le *Phénix* ne figure pas dans le *Bestiaire* de Richard de Fournival ; mais on y voit la *Licorne*, ou *Unicorne*, et le *Pélican*.

La *Licorne*, à laquelle se compare Richard de Fournival, lui fait dire : « Amors qui est sages veneres me mist en mon chemin une sage pucele, a qui doceur je me sui endormis, et mors d'itel mort come a amor apertient. C'est desesperance sanz atente de merci (2). »

Et le *Pélican* lui suggère cette gentillesse : « Si vos voliés vostre costé ovrir, tant que vous m'eusciez arosé de vostre bone volenté, et si m'eusciez vo cuer doné, vous m'averiés resuscité. Car ce est la souveraine médecine de moi aidier de vostre cuer avoir (3). »

Mais je croirais volontiers que si le sculpteur de Saint-Pierre a connu les deux *Bestiaires* dont nous avons parlé, il s'est plutôt inspiré du clerc Guillaume que de Richard

(1) *Le Bestiaire d'Amour, de Richard de Fournival*, Intr., p. III.
(2) *Richard de Fourn.*, Éd. C. Hippeau, p. 23.
(3) *Id.*, ibid., p. 50.

de Fournival. — N'oublions pas que nous sommes dans une église : n'oublions pas que les autres sujets taillés par l'artiste vont nous montrer les dangers et les hontes de l'amour humain. Je suis donc amené à penser que le sculpteur, ou le prêtre qui a guidé sa main, a voulu mettre l'exemple à suivre à côté de l'exemple à fuir, le remède à côté du mal.

III.

Le mal, nous le verrons : 1° dans la figure où l'abbé De La Rue a vu *Lancelot du Lac, promené dans la charrette ignominieuse*, interprétation que nous admettons pour quelques instants, afin de rendre plus facile l'explication du sujet; 2° dans la figure où il faut voir, non pas *Tristan de Léonois*, mais *Lancelot, traversant le pont de l'épée;* 3° enfin, dans l'image du *Chevalier au Lion.*

Lancelot dans la charrette, et surtout *traversant le pont de l'épée,* j'avoue que ce personnage m'a donné, comme on dit vulgairement, « du fil à retordre ». Plein de confiance dans l'abbé De La Rue, qui, le premier, a donné une représentation du chapiteau de Saint-Pierre, et écrit deux pages de commentaires sur les sujets qui y sont traités, j'ai perdu je ne saurais dire combien de

temps à chercher *Tristan de Léonois traversant le pont de l'épée*, dans le *Recueil des poèmes de Tristan*, de M. Francisque Michel ; dans la thèse de M. Bossert, *Tristan et Yseult comparés à d'autres poèmes sur le même sujet ;* dans le livret de l'opéra de Richard Wagner, *Tristan et Yseult ;* enfin, j'ai écrit à M. E. Hucher, dont on connaît les savantes recherches *sur les représentations de Tristan et Yseult dans les manuscrits du Moyen Age* (1).

Toutes ces recherches ont été infructueuses. Je commençais à désespérer, lorsque, aux dernières vacances, j'eus l'heureuse idée de feuilleter les beaux manuscrits de *Lancelot du Lac* à la Bibliothèque Nationale (2). J'en admirais les miniatures ; j'avais déjà trouvé *Lancelot dans la charrette,* lorsque, en continuant de feuilleter « pour voir les images, » je vis un chevalier traversant une rivière sur une grande épée, tout à fait dans la posture où nous le représente le sculpteur de Saint-Pierre. Plus de doute ! Ce n'est plus Tristan de Léonois, comme le dit l'abbé De La Rue, et comme l'a répété après lui

(1) J'ai songé, un peu tard (mais qui voudrait m'en faire un crime ?), au poème des *Chevaliers de la Table Ronde*, de Creuzé de Lesser. Ce poète (??) parle de la « charrette » et du « pont de l'épée » dans son troisième chant. — Je me serais épargné toutes ces recherches, je ne le dissimule pas, si j'avais connu plus tôt (*) l'excellent *Discours d'ouverture* prononcé par M. Paulin Paris à la séance publique de la *Société des Antiquaires de Normandie,* du 21 décembre 1869.

(2) N° 115, fol. 355 et 367 (Voir, planche II, *Lancelot sur le pont de l'épée*).

(*) Pour la conférence que j'ai faite, sur ce sujet, au mois de février 1887, à l'*Association scientifique et littéraire de Caen.*

G.-S. Trebutien ; c'est donc Lancelot du Lac que notre sculpteur a taillé sur son chapiteau !..

Les deux sujets de *Lancelot dans la charrette*, et *traversant le pont de l'épée*, sont tirés de deux poèmes appartenant au cycle d'Artur, ou de Bretagne.

C'est vers 1170 que le poème de « Lancelot dans la charrette » a été rimé par Chrestien de Troyes, pour « sa dame de Champagne », Marie de France, fille de Louis VII et d'Aliénor de Poitiers, laquelle épousa, en 1164, Henri Ier, comte de Champagne.

Le sujet et l'esprit du poème furent fournis à Chrestien de Troyes par la princesse elle-même. Toutefois, le poète n'acheva pas son œuvre : il s'arrêta au vers 6146 ; c'est un de ses amis, le clerc Guillaume de Lagny, qui le termina, sans doute d'après les notes que lui avait laissées Chrestien de Troyes.

Je résumerai, aussi rapidement que possible, la partie du poème qui semble visée par le sculpteur de Saint-Pierre.

La reine Genièvre, femme du roi Artur de Bretagne, est prisonnière du farouche Méléaguant. Elle ne sera délivrée que si un chevalier est assez hardi pour pénétrer dans le royaume de Méléaguant par le *pont de l'épée* ou par le *pont sous l'eau.*

Lancelot du Lac et son ami Gauvain, le neveu d'Artur, se mettent à la poursuite de Méléaguant. Mais laissons

Gauvain se diriger vers *le pont sous l'eau*, ainsi nommé, parce qu'il est entre deux eaux et au milieu du courant. Lancelot, avant d'arriver au *pont de l'épée*, pont fait d'une longue lame d'acier tranchant (1), rencontre un nain conduisant une charrette. Or, en ce temps là, c'était un déshonneur de monter dans une charrette :

De ce servoit charete lores
Dont li pilori servent ores,
Et en chascune bone vile,
Ou or en a plus de trois mile,
N'en avoit a cel tans que une,
Et cele estoit a ceus comune
(Aussi com li pilori sont)
Qui traison ou murtre font,
Et a ceus qui sont champcheu (vaincus en champ)
Et as hommes qui ont eu
Autrui avoir par larrecin
Ou tolu par force en chemin :
Qui a forfet estoit repris
S'estoit sur la charete mis

(1) Li uns a non li ponz evages,
Por ce que soz eve est li ponz,
S'i a de l'eve jusqu'al fonz
Autant desoz comme desus
Ne deça meins ne dela plus,
Ainz est li ponz tot droit en mi,
Et si n'a que pié et demi
De lé et autretant d'espès...

Li autres ponz est plus malvès
Et est plus perilleus asez,
N'ainz par homme ne fu pasez,
Qu'il est come espée trenchanz :
Et por ce trestotes les genz
L'apelent le pont de l'espée.

Et menez par totes les rues,
S'avoit puis totes lois perdues,
Ne puis n'estoit a cort oiz
Ne enorez ne conjoiz (1).

Lancelot, qui n'a d'autre moyen de savoir par où a passé la reine que de monter dans la charrette, se décide, non sans hésitation, à y monter ; mais, dit le poète:

Amors le vueut et il i saut,
Que de la honte ne li chaut,
Puis qu'Amor le commande et vueut.

Voilà, n'est-il pas vrai ? une explication, qui semble assez plausible, de la dernière figure du chapiteau de Saint-Pierre. Mais est-on bien sûr qu'elle représente, comme le croit l'abbé De La Rue, et comme nous l'avons cru nous-même assez longtemps, « Lancelot dans la charrette ignominieuse ? »

M. Paulin Paris (2) veut qu'on voie dans cette figure *Gauvain couché dans le lit aventureux*.—Après avoir passé *le pont sous l'eau*, et accompli maintes prouesses, Gauvain arrive, sans qu'il s'en doute, au château de Corbenic, où était placé le *Saint Graal* (3). C'est là qu'il doit faire l'épreuve du *lit aventureux*.

(1) Mes citations sont empruntées au savant travail de M. G. Paris : Lancelot du Lac (II. *Le Conte de la Charrette*) *Romania*, t. XII (1883), p. 459 et suiv.

(2) *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, 3e série, VIIIe vol. Séance publique du 21 déc. 1869, pages XIII et XX.

(3) « *Corbenic* valt autant en cel langage à tant dire, comme en françois, le *saintisme vassel.* » E. Hucher, *Le Saint Graal*, t. III, p. 239, note 3.

Quelle était cette épreuve? Dans une des chambres du château de Corbenic, « Gauvain trouve un beau lit merveilleusement éclairé, le plus riche du monde. La nuit était venue, il résolut de s'y coucher. Mais au moment d'y entrer, il entend la voix d'une demoiselle : « Chevalier, si tu restes désarmé, c'en est fait de toi. Tu « es devant le *lit aventureux*. Prends les armes que tu « vois suspendues à cette paroi. » Messire Gauvain tourne la tête, aperçoit les armes, s'en revêt le mieux qu'il peut, et retourne au lit. A peine y est-il assis, qu'un hideux cri retentit, comme celui d'un démon : de la chambre voisine jaillit une lance à la pointe enflammée qui vient frapper son épaule et y ouvre une plaie profonde. La douleur l'oppresse et lui fait perdre connaissance. Quand il revient à lui, il essaie d'arracher le fer, mais en vain; et, quelle que soit la douleur qu'il ressente, il aime mieux mettre en danger sa vie qu'abandonner le lit et laisser à d'autres l'honneur de passer plus avant » (1).

Bien que cette figure du chapiteau de Saint-Pierre soit très mutilée, on voit près de l'épaule de Gauvain la pointe d'une flèche. La flèche n'a aucune raison d'être, si la figure représente *Lancelot dans la charrette;* au contraire, si le sculpteur a voulu représenter l'épreuve du *lit aventureux*, il devait nous montrer, comme il l'a fait, « une lance à la pointe enflammée » venant frapper

(1) P. Paris, *Les Romans de la Table-Ronde*, mis en nouveau langage, t. V, p. 259.

Gauvain à l'épaule. — Reste une objection qu'on peut faire : on distingue très nettement deux roues; c'est donc, non pas un lit, mais une charrette, dans laquelle le chevalier est couché ! Non, c'est bien un lit, un lit à quatre roues (1). Le texte de Chrestien de Troyes (2), dans *Perceval*, est formel à cet égard :

Du lit nule fable ne fais,
Car a chascun des entrelais
Une campane avoit pendue.....
Et li lis fu sor quatre roes
Si isneles et si mouvans
Qu'a un seul doit par tout leans
D'un cief jusques a l'autre alast.

On doit, maintenant, être d'autant mieux édifié sur la figure dont nous nous occupons, qu'on voit au moins deux cloches (*campanes*) pendues sous le *lit aventureux* (3).

(1) Dans la miniature du ms. 12577 (fr.) de la Bibl. Nat., fol. 45, recto, le lit, à six *campanes*, n'a pas de roues.

(2) J'emprunte cette citation à M. P. Paris, *Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, *loc. cit.*

(3) On ne voit pas assez bien les *campanes* sous le *lit aventureux*, dans la dernière figure de notre planche I. — M. Paulin Paris (*Mém. de la Soc. des Ant. de Norm.*, *loc. cit.*) indique un coffret d'ivoire, recueilli en 1745 par le savant de Boze, et gravé dans le XVIIIe vol. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, et dans les *Romans de Chevalerie* de Ferrario. Il est probable que, si la figure du chapiteau de Saint-Pierre était complète, on y verrait, comme dans le coffret de de Boze, sur l'écu de Gauvain, la griffe du lion qu'il doit bientôt combattre et qui semble l'attendre à l'entrée de la salle; on y remarquerait aussi, « aux fenêtres de l'étage supérieur, de jeunes demoiselles curieuses de voir le dénouement de l'aventure. » — M. Paulin Paris (p. XVI) signale encore un coffret appartenant à M. Scot Stevenson, de Norwich, dont M. Thomas Wright a fait graver le dessin dans le Ve volume du journal *of British archæological association*. Sur ce coffret, l'artiste,

Toutefois, on peut se demander pourquoi M. Paulin Paris voit Gauvain plutôt que Lancelot dans le *lit aventureux*. Lancelot, en effet, avait déjà fait l'épreuve de ce lit avant son ami Gauvain.

A peine descendu de la « charrette ignominieuse », Lancelot se couche dans un lit magnifique, où, recru de fatigue, il ne tarde pas à s'endormir.

« Quand vient l'heure de minuit (1), toute la maison commence à trembler. Lancelot entend un bruit sourd qui se rapproche et grandit; un tourbillon de vent s'élève, pénètre dans la chambre, soulève, éparpille la jonchée et emporte les robes jusqu'aux lattes du faîte. Après l'ouragan, jaillit une grande clarté qui semble embraser la maison. *Une lance descend du toit par la fenêtre et vient percer le lit où il dormait.* Le fer en était merveilleux, rouge comme un charbon ardent; de la pointe sortait une flamme bleue et vermeille comme un gonfanon. Aussi rapide que la foudre, elle pénètre dans les draps, dans les matelas, dans le sommier, et alla se ficher en terre de la profondeur d'un pied. Lancelot saute du lit et saisit son épée; ne voyant rien, il tranche en deux le bois de la lance, arrache de terre le bout qui

voulant prouver la puissance des femmes sur le sexe qu'on appelle « le sexe fort », a gravé, entre autres sujets : Aristote à quatre pattes et portant une femme sur son dos; la jeune vierge retenant sur ses genoux l'Unicorne, pour permettre au chasseur de la frapper; Lancelot du Lac traversant le *pont de l'épée*, et Gauvain (ou Lancelot) couché dans le *lit aventureux*. — Voir la planche II.

(1) P. Paris, *Les Romans de la Table-Ronde*, etc., t. V, p. 23.

adhérait au fer, et le jette avec force au milieu de la salle. Il regarde ensuite de tous côtés, et, n'entendant rien, il se remet au lit, en maudissant le couard qui frappe ainsi sans se montrer » (1).

M. Paulin Paris convient lui-même (2) que l'épreuve, faite par Gauvain, du *lit aventureux*, peut sembler une contrefaçon de celle que Lancelot a déjà subie. Or, puisque dans la figure du *pont de l'épée* nous retrouvons Lancelot, nous pensons que le sculpteur a taillé le même personnage dans deux aventures également périlleuses, et qu'il faut voir, dans la huitième figure du chapiteau de Saint-Pierre, Lancelot du Lac plutôt que son ami Gauvain.

(1) A mie nuit devers les lates
Vint une lance comme foudre,
Le fer desoz, et cuida coudre
Le chevalier parmi les flans
Au covertor et as dras blans
Et au lit, la ou il gisoit.
En la lance un panon avoit
Qui estoit toz de feu espris.
El covertor est li feus pris,
Et es dras et el lit amasse.
Et li fers de la lance passe
Au chevalier lez le costé,
Si qu'il li a del cuir osté
Un po, mes n'est mie bleciez (*).

« Cette aventure du lit périlleux, dit M. G. Paris (*Romania*, XII, 466), aventure qui ne sert ici à rien et n'est même remarquée par personne, est un lieu commun des romans bretons. En la racontant, on en donne généralement le sens : la lance tue tous ceux qui se couchent dans le lit, et ne doit épargner que le meilleur chevalier du monde. » Si Lancelot est le héros de l'aventure dans le *Roman de la charrette*, Gauvain le sera dans le *Perceval* (vers 9054 et suiv.).

(2) *Romans de la Table-Ronde*, V, 260.

(*) Chrestien de Troies, le *Roman de la Charrette*, vers 518 et suiv., éd. Jonckbloet.

Après de merveilleuses aventures, inutiles à raconter, Lancelot, que nous avons laissé dans la *charrette ignominieuse*, arrive au *pont de l'épée.*

Au pié dou pont, qui mout est maus,
Sont (1) descendu de lor chevaus,
Et voient l'eve felenesse,
Rade et bruiant, noire et espesse,
Tant lede et tant espoentable
Com se fust li fluns al diable,
Et tant perilleuse et parfonde
Qu'il n'est riens nule en tot le monde
S'ele i cheoit ne fust alée
Ausi com en la mer salée.
Et li ponz qui est en travers
Estoit de toz autres divers,
Qu'ainz teus ne fu ne ja mès n'iert ;
Ainz ne vi, se nus m'en requiert,
Si mal pont ne si male planche :
D'une espée forbie et blanche
Estoit li ponz sur l'eve froide ;
Mes l'espée estoit fort et roide
Et avoit deus lances de lonc.
De chascune part ot un tronc
Ou l'espée estoit cloufichiée (2).

Les deux chevaliers qui sont avec Lancelot lui conseillent de ne pas se hasarder sur ce pont si dangereux ; car, lors même qu'il réussirait à le passer, il serait dévoré par deux lions ou deux léopards qu'on voit attachés à un *perron* « au chief del pont de l'autre part. »

(1) Lancelot et deux de ses compagnons.
(2) Jonckbloet, *Le Roman de la Charrette.* La Haye, 1850, p. 78 et suiv.

Mialz voel morir que retorner,

s'écrie Lancelot, et il se met en devoir d'accomplir sa périlleuse entreprise.

Il s'avance donc, les mains et les jambes nues :

De ce gueres ne s'esmaioit
S'es mains et es piez se plaioit;
Mialz se voloit il mahaigner
Que chéoir el pont et baignier
An l'eve dont jamès n'issist.....

Le sang ruisselle de ses mains et de ses genoux,

Mes tot le rasoage et sainne
Amors que le conduist et mainne :
Si li estoit a sofrir dolz.
A mains, a piez et a genoux
Fet tant que de l'autre part vient.

Les lions ne vont-ils pas le dévorer ? Mais les lions, qu'il a cru voir pendant qu'il traversait le pont, ne sont que des fantômes.

Tout près de là s'élevait la tour du palais du roi Bademagu, père de Méléaguant. C'est en vain que Bademagu conseille à son fils de rendre Genièvre, sans combat. Méléaguant ne veut rien entendre et se bat avec Lancelot. Vaincu, Méléaguant consent à rendre la reine à Lancelot, à condition que Lancelot, dans un an, jour pour jour, se mesurera de nouveau avec lui.

On pourrait croire que la reine est reconnaissante à Lancelot de l'avoir délivrée. Nullement : elle refuse de le voir. Et pourquoi cela ? Est-ce parce qu'il est monté dans la charrette ignominieuse ? Non, c'est parce qu'il a hésité un instant à y monter :

> ... Vos demorastes deus pas,
> Por ce, voir, ne vos vos je pas
> Ne aresnier ne esguarder.

Cette hésitation d'un instant — le temps de faire deux pas — ne prouve-t-elle point que Lancelot n'aimait pas sérieusement la reine ? Mais Lancelot implore si bien son pardon qu'il finit par l'obtenir.

Le poème de *Lancelot dans la charrette* est loin d'être terminé. Nous ne sommes encore qu'au vers 4500, et le poème a 7112 vers ; mais je crois en avoir dit assez pour faire bien comprendre, sinon les deux sujets sculptés sur notre chapiteau, du moins le second, le passage du *pont de l'épée*.

Pour le *Chevalier au Lion*, il nous faut revenir à la cour du roi Artur. Un des seigneurs de cette cour, nommé Calongnan, raconte qu'en traversant la merveilleuse forêt de Broceliande, il a été témoin d'effrayants prodiges, et qu'un chevalier, avec qui il a dû se mesurer, l'a vaincu et lui a pris son cheval.

Yvain, un des amis de Calongnan, part pour le venger.

Comme lui, il est témoin de prodiges capables d'effrayer une âme moins bien trempée que la sienne ; comme lui, il se mesure avec un chevalier mystérieux ; mais ce chevalier, blessé et poursuivi par Yvain, se réfugie dans son château. Yvain y arrive presque aussitôt que lui ; mais à peine est-il entré que les portes du château se ferment. Pas moyen de sortir ! Dans une des salles du château, il rencontre une jeune fille à qui il a jadis rendu service à la cour du roi Artur ; elle lui donne un anneau qui le rend invisible. Bien lui prend d'être invisible ; car le chevalier qu'il a vaincu, étant mort de ses blessures, on cherche partout Yvain pour le massacrer. Naturellement, on ne le trouve pas. Mais si Yvain est invisible, il voit tout ce qui se passe : il aperçoit la veuve de sa victime, en devient amoureux, et..... la première semaine de son deuil n'est pas finie, que la veuve inconsolable donne sa main au meurtrier de son mari.

Et le lion, me dira-t-on ? Un peu de patience ! Les romans d'aventures ne mériteraient pas ce nom s'ils se terminaient si vite.

Gauvain, l'ami de Lancelot du Lac, et aussi l'ami d'Yvain, engage celui-ci à l'accompagner à un tournoi. Yvain résiste aux pleurs de sa femme ; il part, mais il promet de revenir le jour qu'elle lui a prescrit. Gauvain et Yvain font des prodiges de valeur. La gloire fait oublier à Yvain sa femme qui l'attend et se lamente : bien plus, il se laisse sottement enlever son anneau

nuptial. Honteux et confus, Yvain s'enfonce dans une forêt, où il va mourir de faim. C'est alors qu'un beau jour se présente à ses yeux étonnés un lion aux prises avec un serpent dont la gueule vomit des flammes.

Yvain, se souvenant de son antique valeur, prend sa bonne épée et tue le serpent. Le lion reconnaissant, nous dit le poète :

> ... li comança a feire
> Sanblant que a lui se rendoit ;
> ... Ses piez joinz li estandoit,
> Et vers terre enclina sa chiere,
> Si s'estut sor ses piez derriere,
> Et puis si se ragenoilloit,
> Et tote sa face moilloit,
> De lermes par humilité (1).

Le lion ne quittera plus Yvain, et, grâce à son lion, Yvain aura toujours du gibier. Un jour, par exemple, le lion rapporta à son sauveur un jeune chevreau. Yvain en coupe un bon morceau entrelardé et le met à cuire. Et le poète nous dira :

> Mais del mangier ne fut deduiz ;
> Qu'il n'i ot pein, ne vein, ne sel,
> Ne nape, ne coutel, ne el.
> Que qu'il manja, devant lui jut
> Ses lyons, c'onques ne se mut,

(1) Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au Lion*, éd. W. L. Holland, v. 3388 et suiv.

Einz l'a tot ades regardé ;
Tant qu'il ot de son gras lardé
Tant mangié que il n'en vost plus ;
Et del chevrel le soreplus
Manja li lyons jusqu'as os.

Après mille et une aventures, que je passe, aventures plus merveilleuses les unes que les autres, Yvain rentre au château avec son lion. Sa femme fait bien quelques difficultés pour recevoir son volage époux ; mais enfin elle pardonne. Yvain et sa femme s'embrassent tendrement et se promettent d'oublier les maux cruels que leur a fait souffrir l'absence (1).

IV.

Jusqu'ici nous avons vu à quels maux, à quels dangers expose l'amour. Il nous reste à voir quelle honte peuvent encourir ceux qui se laissent dominer par cette passion.

Occupons-nous d'abord de *Virgile dans la corbeille.*

Par suite de quel mystérieux travail dans les esprits,

(1) Voir l'*Hist. litt. de la France,* t. XV, p. 235 et suiv. — Creuzé de Lesser, dans son poème des *Chevaliers de la Table Ronde* (ch. v), a dit, avec une rare platitude :

Il (Yvain) sut... délivrer un lion
Qu'enveloppait un horrible dragon ;
Et le lion, protégé par son zèle,
Ne voulut plus quitter ce bienfaiteur,
Et le suivait comme un barbet fidèle.

Virgile, le doux poète des *Églogues*, l'auteur aussi savant que délicat des *Géorgiques,* le chantre inspiré des origines de Rome, a-t-il pu être transformé au Moyen Age en magicien, en enchanteur? Il y a sur ce point une étude très compliquée à faire et qui demanderait de trop longs développements. Je me permettrai de renvoyer ceux qui voudraient être édifiés sur cet intéressant sujet, à l'étude de M. Édélestand du Méril; *De Virgile l'enchanteur* (1) et surtout au livre de M. Comparetti, *Virgilio nel medio evo* (2). Il me suffira de dire qu'aucune légende n'a été plus répandue au Moyen Age. On la trouve, pour ne parler que des ouvrages écrits en français, dans l'*Image du Monde,* dans le *Roman de Cleomadès,* dans *Renart le contrefait*, dans la *Fleur des histoires,* dans le *Roman des sept sages* et le *Dolopathos*, etc. Au XVIe siècle, on réimprimait encore — et assez fréquemment — *les faitz merveilleux de Virgile* (3).

Si puissant qu'on renommât Virgile dans l'art de la magie, il fut un jour, ou plutôt une nuit, bien attrappé par la fille de l'empereur. Pour être magicien, on n'en

(1) Éd. du Méril, *Mélanges archéologiques et littéraires.* Paris, Franck, 1850, p. 425.

(2) D. Comparetti, *Virg. nel med. evo.* Livorno, 1872 (2 vol. in-8°). — Voir, aussi, Art. Graf, *Roma nella memoria e nel imaginazione del medio evo.* Turin, 1882-83, 2 vol. in-8°. — Cf., Bayle, *Dict.*, 4° éd., 1730, t. IV, p. 456; et Naudé, *Apol. pour les grands hommes, etc.*, ch. XXI, éd. de Paris, 1625. — Voir aussi, mais avec une certaine défiance, l'*Histoire de Satan*, par l'abbé Lecanu. Paris, Féchoz et Letouzey, 1882, pages 216 et 270.

(3) Voir la réimpression moderne, avec notice bibliographique, par Philomneste junior. Genève, Gay et fils, 1867.

est pas moins homme. Virgile aimait donc la fille de l'empereur, et lui avait fait demander un rendez-vous.

Celle qui eust le cueur faintif
. . . lui manda par malvais tour
Que elle bien volloit s'amour,
Et que sa voulente feroit
Et que de cueur bien l'aimeroit,
Mais ne pooit a lui aler ;
Mais s'il se volloit tant pener,
Et que trop il ne lui anuit,
Tantost, quand viendra a minuit,
Qu'il venist au pie de la tour ;
[La] mettroit a point son atour :
Une corbeille descendroit,
Et Virgile ens se metteroit,
Et amont tantost vous trairons :
S'il vous plaist, ainsi le ferons ;
A tirer ne faulrons nous mie,
Ainsi l'ordonne vostre amie (1).

Virgile a l'imprudence d'ajouter foi à la « messagiere d'amour ».

A la tour est la nuit venus.
Illecques s'est tous quois tenus,
Et tant se vault illec tenir
Qu'il vit la corbeille venir,
Et cil s'est tost dedens bouté ;
Adont fut il amont tiré.
Quant au droit milieu fut saquie,
Adont illec fut atacquie
Qu'il ne pot monter n'avaller :
Or poeult illec des mains voller,

(1) Extr. de *Renars contrefais*. Voir Éd. du Méril, *op. cit.*, p. 442.

Et illecques lyes se tint
Jusques par tout le beau jour vint.
Tout le monde y est venu,
Et chascun s'est illec tenu ;
Disoient : « Vez cy grant merveille ;
Véez Virgile en la corbeille. »
Virgile qui tant ot savoir,
Pot illecques grant honte avoir :
Toute Romme y accourut ;
A tout chascun cecy parut,
Et quand le mydi fu allé,
Adonc fut de corde avallé..... (1).

Virgile se vengea cruellement de sa mésaventure. Quelle fut sa vengeance? On ne saurait guère le dire, même en latin : ce serait d'ailleurs nous écarter de notre sujet (2).

(1) L'aventure de *Virgile dans la corbeille* était sculptée sur une des miséricordes des stalles du chœur de la cathédrale de Rouen ; mais elle a été supprimée au temps du cardinal Cambacérès (Voir E. H. Langlois, p. 172 et 173).

(2) Dans le curieux encadrement du titre des *Œuvres de Virgile*, publiées à Paris, en 1529, par Pierre Gaudoul, on voit, à gauche, Virgile, sous les traits d'un vieillard, suspendu dans sa corbeille. En haut, la fille de l'empereur tient la corde ; et, près d'elle, un petit Amour semble lancer un pavé au malheureux poète. A droite est figurée, avec les détails les plus réalistes, la punition de la jeune fille (*Biblioth. de Caen*, C. 30, 3, 2). — Voir aussi la *Généalogie des Dieux* de Boccace, publiée à Paris, par Philippe Le Noir (*Biblioth. de Caen*, C. 10/1). — Ce sujet se retrouve, mais plus chaste, dans Montfaucon (*Antiq. expl.*, t. III, 2e part., pl. CXCIV, p. 356). — Cf. Chabouillet, *Catal. des camées et autres monuments du cabinet des médailles*, n° 677 (Plaque de coffret, gravée en relief sur coquille).

Dans le *Saint Graal*, le savant médecin grec Hippocrate est, lui aussi, bafoué à la cour de l'empereur de Rome par une belle Gauloise.

J'emprunte au manuscrit de la Bibliothèque du Mans, publié, en 1878, par M. E. Hucher, la citation suivante (*), qui nous prouve que les trouvères, à

(*) *Le Saint Graal*, publié d'après des textes et des documents inédits, par E. Hucher. Le Mans, E. Monnoyer, t. III, p. 46 et suiv.

Au tour d'Aristote maintenant!... Aristote, le grand philosophe, par qui jura tout le Moyen Age, ne fut pas plus sage que Virgile; et la légende qui le représente marchant à quatre pattes et portant sur son dos la femme

court d'invention, aimaient à transporter à différents personnages les mêmes aventures :

[La belle Gauloise, reçue à la cour de l'empereur, a promis à Ypocras (Hippocrate) de le hisser jusqu'à sa fenêtre à l'aide d'un panier, d'une corde et d'une poulie. Elle lui a fait croire que ce panier servait à porter de la nourriture au fils du roi de Babylone, emprisonné dans une tour du palais, tandis qu'en réalité on y mettait les criminels : c'était une sorte de pilori.]

« Ypocras trouva que la damoisiele estoit jà venue as creniaus de la tour et atendoit illuec; et avoit jà lanchiet aval une partie de la corde. Qant il vit çou, si fut moult liés. Lors prist la corde et l'atacha au vaissiel moult fermement, puis entra dedens et fist le signe à la damoisiele que ele le trasist amont, et cele coumencha tantost à tirer la corde et à sachier amont, entre lui et sa cousine, à qui ele avoit descouvert çou que ele voloit faire et coument ele voloit Ypocras décevoir, pour çou que il se faisoit phylosophe. Qant il fu venus contremont jusques près des creniaus, la dame prist la corde et l'atacha à un aniel de fer qui dedans la tour estoit, si que li vaissiaus ne pot aler avant n'arrière, ne amont ne aval, et ele li dist : « Sire Ypocras, qui vous afremés à estre philosophes, or i parra que vostre phylozophie vous i vora et coument vous en ouverrés, quar se ele ne vous en giete, vous i remanrés. » Et qant Ypocras vit que ele l'avoit ainsi décéut, il fut tant décéus que nus plus, et se il ne quidast que il fust séu d'autrui, il se laissast kéoir à tière. La dame s'en ala maintenant couchier et ele et sa cousine, et éut fait ceste cose si soutilment que nus ne l'ot véue ne à l'aler ne au venir. Toute la nuit demoura Ypocras au vaissiel assés dolans et courouchiés de çou que ensi l'avoit la dame décéut....., etc. » (*).

Selon M. P. Paris (*Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm., loc. cit.*, page 20), l'aventure d'Hippocrate n'a été mise que plus tard « à la charge de l'innocent Virgile. » C'est donc Hippocrate, et non Virgile, qu'il voit dans la corbeille figurée sur le chapiteau de Saint-Pierre. L'aventure de Virgile ayant eu (ce semble) plus de retentissement au Moyen Age que celle d'Hippocrate, nous voyons, nous, plutôt Virgile qu'Hippocrate sur le chapiteau de Saint-Pierre (**), sans nous dissimuler qu'il n'est pas improbable que le sculpteur de Saint-Pierre, ayant déjà pris trois sujets dans les *Romans de la Table-Ronde*, a bien pu y prendre aussi le quatrième.

(*) Voir aussi : *Les Romans de la Table-Ronde* mis en nouveau langage, etc., par Paulin Paris. Paris, L. Techener, 1868, t. I, p. 254 et suiv.

(**) N'oublions pas, non plus, que notre chapiteau paraît bien être du XIVe siècle, époque où la légende de Virgile était fort répandue.

qu'il aime, n'était pas moins célèbre au Moyen Age que celle de Virgile (1).

Ce n'est pas seulement à Saint-Pierre de Caen qu'on la voit figurée. On la trouve deux fois à la cathédrale de Rouen, au portail de la Calende et sur une *miséricorde* des stalles du chœur (2); à la Cathédrale Saint-Jean de Lyon, au-dessous d'une console du portail (3); dans un médaillon du château de Gaillon (4), qu'on peut voir aujourd'hui à Paris, au Palais des Beaux-Arts, dans l'hémicycle de la deuxième cour, à gauche (5). On trouve encore *Aristote à quatre pattes* sur une petite plaque d'ivoire, dont Montfaucon nous a donné la gravure dans son *Antiquité expliquée* (6).

Un poète normand, le vieux trouvère Henri d'Andeli, chanoine de Rouen, qui vivait au XIIIe siècle, nous a

(1) Ch. Gidel, *La légende d'Aristote au Moyen Age.* Annuaire de l'Assoc. pour l'encouragement des études grecques en France, 1874.

(2) Voir : Langlois, *Stalles de la cathédrale de Rouen.* — J. Adeline, *Les sculptures grotesques et symboliques. — Rouen et environs* (p. 73 à 78, et 206 à 210).

(3) César Daly, *Revue générale de l'architecture,* 1840, p. 393 et 394. — Voir surtout : Lucien Bégule, *Monographie de la cathédrale de Lyon,* p. 201, et la planche B, n° 2.

(4) César Daly, *Ibid.*, p. 395 (article de M. de Guilhermy).—Voir aussi : A. de Caumont, *Abécédaire d'archéologie,* t. II (*Architect. relig.*, 5e édit., p. 498). — Cf. A. Héron (*Œuvres* d'Henri d'Andeli, *Introd.*, p. xxxiii et suiv.).

(5) On voit aussi, tout le long du pilastre au bas duquel se trouve le médaillon d'*Aristote :* en haut, *la Vierge et l'Unicorne ;* — au milieu, un personnage qui tient une corde de ses deux mains, et semble monter quelque part (malheureusement le haut de ce bas-relief est très mutilé) ; — puis *Adam* et *Ève ;* — et enfin (au bas), le médaillon d'*Aristote chevauché.*

(6) T. III, 2e partie, planche CXCIV, p. 356.—Voir la planche III.

M. A. Héron (p. xxxix) cite encore deux aiguières, ou *aquamanilles*, du XIVe siècle, en cuivre jaune, qui ont figuré à l'exposition (Paris, 1880) des Beaux-

raconté cette joyeuse histoire dans le *lai* ou fabliau d'Aristote.

Voici le conte, en quelques mots :

Alexandre était tombé amoureux d'une jeune Indienne et négligeait ses conquêtes. Aristote, par ses sages conseils, parvint à le détacher de sa fatale passion. La jeune Indienne, furieuse contre Aristote, jura de se venger :

« Soyez demain à la fenêtre de la tour, dit-elle à son royal amant, et je vous ferai voir votre précepteur dans une belle posture !..... L'Indienne fait tant et si bien qu'Aristote en devient éperdûment amoureux, mais amoureux au point de satisfaire tous les caprices de celle dont il veut obtenir les faveurs. Un des caprices de l'Indienne, c'est justement de se promener, assise sur le dos du philosophe. Aristote a la faiblesse de céder : on lui met une selle sur le dos, un mors dans la bouche, et, dit le poète :

Arts appliqués à l'industrie, et représentant la jeune Indienne chevauchant Aristote. L'une de ces aiguières (n° 103) appartient à M. Chabrière-Arlès; l'autre (n° 121) à M. Spitzer.—Voir Viollet Le Duc, *Dict. du mobilier*, au mot *aiguière*.

Un tableau de Spranger (commencement du XVII° siècle), gravé par Sadeler, représente le même sujet (Legrand d'Aussy, *op. cit.*, t. I, p. 280-81).

On connaît aussi une gravure sur bois, en clair obscur, de Hans Baldung, surnommé Grun (Nagler, *Kunsterlexicon* I, 239).

Henri Lehmann a exposé (salon de 1855) un tableau intitulé *Alexandre et Aristote*. Alexandre est assis dans une grotte, la main gauche appuyée sur les épaules d'une jeune esclave demi-nue. A l'entrée de la grotte, on voit Aristote à quatre pattes et portant sur son dos une jeune femme qui sourit et semble dire à Alexandre : « Vous le voyez, votre sévère précepteur a été, lui aussi, dompté par l'amour. » Aristote paraît aussi furieux que honteux d'avoir été surpris dans cette étrange posture. — Ce tableau (de la collection de lord Seymour) a été lithographié par A. Lemoine, dans le journal *L'Artiste*. — Voir encore Guenebault : *Dictionnaire iconographique de l'Antiquité chrétienne et du Moyen Age*, t. I, p. 91, col. 2.

... la damoiselle trop lie
Aval le vergier le conduit ;
En lui chevaulchier se deduit,
Si chante cler et a voix plaine :
« *Ainsi va qui amors maine*
« *Pucelle blanche que laine ;*
« *Mestre musars me soustient.*
« *Ainsi va qui amors maine*
« *Et ainsi qui les maintient* (1). »

On devine la fin du conte. Alexandre, à la vue du philosophe à quatre pattes, éclate de rire. Aristote lève la tête, voit Alexandre, et s'enfuit tout honteux et forcé de convenir que le jeune héros est bien excusable d'avoir cédé à une passion qui fait faire de telles sottises à un vieillard.

D'où est venue en France la légende d'*Aristote à quatre pattes ?* Si l'on en croit Legrand d'Aussy (2), « ce conte est vraisemblablement un de ceux que les auteurs de fabliaux avaient pris des Arabes. On le trouve dans les *Mélanges de littérature orientale* (t. I, p. 16), sous le titre du *Visir sellé et bridé*. Toute la différence, c'est qu'ici les personnages sont un sultan, son ministre, et une odalisque. »

« Un jeune sultan, nous dit l'auteur arabe, Adjaebel Measer, oubliait le soin de ses états au milieu des délices

(1) Henri d'Andeli, éd. A. Héron, p. 18.

(2) *Fabliaux ou contes, etc.* Éd. Renouard, 1829, t. I, p. 279. — Cf. A. Héron (Henri d'Andeli, *Introd.*, p. xxx).

de son sérail. Son visir lui fit de tels reproches, qu'il délaissa ses belles esclaves et ne leur rendit plus que de très rares visites. « Pourquoi nous abandonnez-vous, lui dirent-elles un jour ? » Il fut obligé d'avouer qu'il avait dû céder aux conseils de son visir. « Je me charge, dit l'une d'elles, de le mettre à la raison. Permettez que je devienne son esclave, et cette esclave sera bientôt sa maîtresse. » Le sultan y consent. L'odalisque, par sa coquetterie, tourne bientôt la tête du visir; mais elle ne veut céder à son amour que si lui-même obéit à ses caprices. « Je ferai tout pour vous plaire, dit le visir. » — « Eh bien ! laissez-vous mettre la selle que voici sur le dos, et cette bride dans la bouche, et vous me promènerez montée sur votre dos. » — Le pauvre visir se laisse seller et brider ; mais le sultan, qui avait été prévenu et qui, caché dans un coin de l'appartement, assistait à cette scène, se montre tout à coup, et, riant aux éclats : « Ah ! ah ! grave censeur, dit-il au visir, vous êtes bien fol pour un moraliste si austère ; » — Mais le visir, sans perdre la tête, répond au sultan : « Pour que mes leçons fissent plus d'impression sur vous, prince, j'ai voulu joindre l'exemple au précepte. »

L'auteur arabe ne dit pas si le sultan accepta cette habile défaite.

Le fabliau d'Aristote nous viendrait donc des Arabes?... Il faut aller plus loin que l'Arabie pour en trouver la source première. « C'est dans la littérature indienne, dit

avec raison M. Gaston Paris (1), qu'il faut souvent aller chercher les contes qu'on a pendant longtemps attribués aux Turcs, aux Arabes et aux Persans. »

En effet, sous le titre de *Caprices de femmes,* on trouve dans le *Pancha Tantra* (2) la source, la plus lointaine qui soit connue, du *Fabliau d'Aristote.*

Voici le conte indien, traduit, si je ne me trompe, pour la première fois en français, d'après la version allemande : « Il y avait un prince, nommé Nanda, souverain d'une grande île, renommé pour sa puissance et pour sa bravoure... Ce prince avait un ministre, nommé Vararutschi, qui avait lu dans tous les livres et possédait la raison de toutes choses. La femme de ce ministre était jalouse et pleine d'irritation contre lui. En vain cherchait-il par tous les moyens à apaiser cette créature qu'il aimait ; elle n'en devenait pas pour cela plus traitable. « Voyons, m'amour, disait-il, parle; que te faut-il pour être contente? Je te l'accorde sur le champ. » Elle répondit, après s'être fait beaucoup prier : « Si tu te fais raser et te jettes à mes pieds, je veux bien te sourire encore. » Il le fit, et elle reprit sa gaîté. De son côté, la femme de Nanda, également irritée, ne voulait, en dépit de toutes les prières, consentir à se calmer. « M'amour, disait le roi, sans toi je ne puis vivre un instant ; je tombe à tes pieds et t'en supplie :

(1) *Les contes orientaux dans la littérature française du Moyen Age.* — *Revue litt.*, n° du 4 avril 1875.

(2) Pancha Tantra (Benfey, t. II, p. 306. *Weiberlaunen*). — Voir aussi les notes.

sois bonne! » — Et elle: « Laisse-moi te mettre un mors à la bouche; que je monte sur ton dos, et te fasse trotter à mon gré; cours en hennissant comme un cheval; alors je consentirai à redevenir bonne. » — Ce qui advint, en effet.

Le lendemain, le roi tenait conseil, quand arriva Vararutschi. A peine l'eut-il aperçu, qu'il l'interpella. « Hé! Vararutschi! que veut dire cette tête rasée? » Et le ministre de répartir: « On ne devrait rien faire, rien accorder aux désirs d'une femme. Voilà que celui-là hennit, qui n'est point cheval, et que mal à propos les gens se voient forcés de se raser la tête. »

Reste à savoir comment le roi du conte indien et le visir du conte arabe se sont transformés en Aristote dans le fabliau d'Henri d'Andeli.

J'admettrais volontiers, avec Legrand d'Aussy, que le trouvère normand a choisi Aristote, parce qu'au XIIIe siècle Aristote était le dieu incontesté des universités et des écoles d'Europe, et qu'avec un tel nom la leçon était plus grave et tombait de plus haut.

Après être remonté jusqu'à la source orientale du fabliau d'Aristote, il est bon de voir quelles traces (1) ce fabliau a laissées dans notre littérature.

Jean de Meung, dans son *Codicile* (st. 441) fera allusion

(1) Nous n'essaierons pas, pourtant (qu'on se rassure!), d'épuiser un sujet, qui semble « inépuisable ».

aux plaisantes aventures de Virgile et d'Aristote, et nous dira, en parlant de la luxure :

Virgile et Aristote en furent ja si ivre,
Que petit leur valurent leur engin et leur livre.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle (1), Jean Le Fèvre, de Ressons sur Matz, traduisait en vers français le *Livre de Mathéolus*, « poème latin aujourd'hui perdu, dans lequel, une cinquantaine d'années auparavant, Mathéolus, ou maître Mathieu, comme l'appelle Le Fèvre, s'était peu galamment vengé sur tout le sexe féminin des ennuis et des tourments dont l'accablait la seconde femme qu'il avait épousée. »

Voici comment Jean Le Fèvre rappelle l'aventure d'Aristote :

Femmes savent plus d'une note,
Que prouffita à Aristote
Peri ermenias elenches,
Devisées en plusieurs branches,
Priores, posteres et logique
Ne science mathematique ?
Car la femme tout surmonta
Adonc que par dessus monta
Et vainquit des maistres le maistre :
Au chief luy mist frain et chevestre ;

(1) J'ai fait (on le verra bien, du reste), beaucoup d'emprunts au savant travail de M. A Héron, sur cet intéressant sujet. Voir : *Œuvres* d'Henri d'Andeli, *Introd.*, p. XLII et suiv.

Mené il fut a silogisme,
A barbarisme et a risisme ;
Son cheval en fist la moynesse
Et le poignoit com une asnesse (1).

Dans un manuscrit d'Épinal (n° 189), cité par M. Bonnardot (*Bull. de la Société des Anciens textes français*, 1876, n°s 2 à 4, p. 64-132, on trouve (f° 102, r°) le huitain

(1) *Le livre de Mathéolus*. Réimpr. de Bruxelles, 1846, livre I, vers 1101 et suiv. — Voir aussi la *Grant malice des femmes* (*Anciennes poésies françaises* [Bibl. elzév., t. V, p. 313]).

D'après le poète, Ptolémée dit avec raison « en Almageste, son beau livre » que es femmes « déçurent tous les grans du monde »; et, parlant de Salomon et d'Aristote, le poète ajoute :

Par femmes furent surmontés
Deçeus, vaincus et affolés.

Dans le *Vray disant advocate des Dames* (*Anciennes poésies fr.* Bibl. elzév., t. X, p. 243), pièce attribuée à Jean Marot, on lit :

Là cà, gentilles mignonnes,
Il vous fault planter vos bournes
Encontre Aristotellès.

L'auteur du *Monologue fort joyeux sur les femmes* (*Anc. poésies*, t. XI, p. 184), fera dire à l'avocat Verconus : « contrefaisant Mal-Embouché », dans les derniers vers de son réquisitoire contre les femmes :

Bestes saulvaiges ne mesfirent
Au benoist Jehan, plus que prophète,
Mais deux femmes tant subvertirent
Qu'elles emportèrent la teste;
Salomon en devint si beste
Qu'il fust ydolastré par femme;
Dalila fist faire la feste
Où Samson mourut à diffame;
Virgilius en fut infame,
Et Aristote chevauché.

A ce sujet, les éditeurs du recueil renvoient aux *Menus propos de Mere Sotte*, de Pierre Gringoire, qui fait chevaucher Aristote, non plus par une jeune Indienne, mais par dame Raison.

suivant, dont l'auteur inconnu cite Aristote (1) parmi les sept sages que leur prudence ne put mettre à l'abri des ruses de la femme :

Per femme fut Adan déçus,
Et Virgile mocquez en fut,
Ypocrasse en fut enerbez,
Sansson le fort deshonorez.
Davit en fit fault jugement,
Et Sallemon fault testamant,
Femme chevalchat Aristote :
Il n'est rien que femme n'assotte (2) !

Au XVIIIe siècle, Imbert (*Choix de fabliaux,* t. I, p. 157 et suiv.), a mis en vers modernes le fabliau d'Henri d'Andeli.

« Le 11 août 1780, dit M. A. Héron, Barré et Piis firent jouer sur la scène de la Comédie-Italienne un vaudeville intitulé : *Aristote amoureux ou le Philosophe bridé.* Les exigences du théâtre avaient amené les auteurs à modifier la scène principale. Orphale, la maîtresse d'Alexandre, ne chevauchait pas Aristote, mais se faisait traîner par

(1) Virgile et Hippocrate se trouvent aussi (on le voit) parmi ces « sept sages. »

(2) Æneas Silvius Piccolomini (depuis Pie II), dans son roman d'*Euryale et de Lucrèce* (114e lettre), rappelle les mésaventures amoureuses de Virgile et d'Aristote : « Virgilius per funem tractus ad mediam turrim pependit, dum se mulierculæ sperat usurum amplexibus... Aristotelem tanquam equum mulier ascendit, freno coercuit et calcaribus pupugit. » — Ce roman, traduit en vers français par Octavien de Saint-Gelais (?) fut imprimé en 1500 par Vérard. — On connaît encore d'autres versions françaises de ce roman (Voir A. Héron, *op. cit. Introd.*, p. XLIV, note).

lui dans un char. Bachaumont, dans ses *Mémoires secrets* (t. XV, p. 253, éd. de 1781), dit que « cette bagatelle a eu un succès décidé (1). »

Il faut avouer, pourtant, que M. de Piis, écuyer, secrétaire interprète de Mgr le comte d'Artois, et M. Barré, avocat en Parlement, font parler Orphale et Aristote, surtout, d'une façon assez singulière :

ORPHALE.

Ah ! ah ! ah ! quel dommage
D'avoir un char élégant
Sans en faire usage !

ARISTOTE (sur l'air : *Des simples jeux de son enfance*).

Si cette voiture légère
A tant de quoi te recréer,
Un esclave, après tout, ma chère,
A deux coursiers peut suppléer.

(1) Vers le commencement du siècle, on jouait beaucoup aux jeux dits *innocents*, si j'en juge par un petit livre sans date, mais dont les gravures donnent les modes de l'Empire : « *Le petit savant de société*, ouvrage dédié à la jeunesse des deux sexes, contenant la manière de jouer tous les jeux innocents dont on s'amuse en société, et les pénitences qui s'y ordonnent, avec la manière de s'y conformer en les exécutant. — Recueil extrait des manuscrits de M. Enfantin, corrigé et augmenté par M. de Belair, 2e édition. A Paris, chez Caillot, libraire, rue Pavée-Saint-André, n° 19 (*). » Au nombre des « pénitences désagréables », je trouve (t. IV, p. 23) en première ligne, *le cheval d'Aristote*. « Le cavalier qui est condamné à remplir cette pénitence est obligé de se mettre à *quatre pattes* par terre, et il promène autour du cercle, dans cette attitude, une dame désignée par la société. Cette dame, assise sur son dos, est embrassée par tous les cavaliers devant lesquels elle passe. » — Voir planche II.

(*) La première édition est de 1801 (an IX).

ORPHALE.

Un esclave ! ah ! quel badinage !
En compté-je un seul en ces lieux ?

ARISTOTE.

Qu'on feroit un bel attelage
De tous ceux qu'y font vos beaux yeux ! (*bis*).

AIR : *Pour voir un peu comment ça f'ra.*

Pour être au rang de vos amis,
J'en passerois par cette épreuve.

ORPHALE.

Ma foi ! vous y seriez admis,
Si vous m'en donniez cette preuve.

ARISTOTE.

Tout de bon ! Mais on me verroit.

ORPHALE.

Un baiser vous consoleroit.

ARISTOTE.

Oh ! je ne tiens pas à cela ;
Au fond du char, montez, ma Reine.

ORPHALE.

Donnez-moi la main. M'y voilà !

ARISTOTE, *dans le brancard.*

Par où faut-il que je vous mène ?

ORPHALE.

Prenez d'abord ces cordons-là,
Pour voir un peu comment ça f'ra.

AIR : *A pied comme à cheval.*

Soyez tel qu'un cheval,
Docile à mon signal,
Ou ce cordon fatal
D'un coup brutal
Dans mon caprice original,
Sur votre dos philosophal,
Se permettroit quelque régal
Dont vous vous trouveriez fort mal.
Pourtant, si votre amour est loyal,
Tout doit vous paroître égal.
Évitez d'être pris en défaut ;
Tâtez d'abord si les rênes vont comme il faut,
Et gardez que mon chariot
Par dessus vous ne fasse un saut.
Allons ! partirez-vous bientôt ?
Le baiser sera pour tantôt.
Quel train il va ! Pauvre nigault,
Est-ce ainsi que vous allez le trot ?
Si ça ne vous gêne pas trop,
Passons tout de suite au galop.
Tâchez, dans vos transports ardens,
De prendre un peu le mors aux dens.
Mais, tenez, ne vous essouflez pas :
Vous n'allez bien que le pas.

Aristote conduit Orphale dans la tente d'Alexandre, et

lui offre « un mauvais dîner de garçon. » Mais, par malheur pour lui, survient Alexandre qui, après avoir donné la main à Orphale pour descendre du char, dit à son maître, toujours attelé :

Comment peut-on se décider
A se laisser ainsi brider ?

La morale de la pièce se trouve résumée dans le vaudeville final. Aristote chante, sur l'air « de la *Contredanse des batteurs en grange* » :

Ami du sexe qui tout enchaîne,
Gardez-vous bien de me condamner :
Lorsque c'est la beauté qui nous mène,
Nous pouvons bien nous laisser mener ;
Et le Sage le plus rebelle
Est, comme moi, vaincu tôt ou tard :
A l'instant qu'il rêve à l'écart,
Crac ! Vénus l'attèle
A son char (1).

Le 18 janvier 1878, on joua, à l'Opéra-Comique, une pièce en un acte, musique de Pessard, paroles de Paul Arène et d'Alphonse Daudet, intitulée *le Char*. *Le Char* n'est autre chose que le fabliau d'Aristote mis en dialogue (2).

(1) *Aristote amoureux*, scènes XI et XIV, Ed. Cazin (1785), p. 70 et suiv.
(2) Ce poème a paru avec l'épigraphe tirée de V. Hugo :

O sages, comme vous rampâtes ;
Campaspe est nue en son grenier
Sur Aristote à quatre pattes,
L'Esprit a l'amour pour ânier.

En voici l'analyse, que j'emprunte à M. A. Héron:
« La belle esclave Briséis,

... du pays gaulois,
Pays de brume et de grands bois,
Que parfois un rayon essuie.

a tourné les têtes du vieil Aristote et du jeune Alexandre qui en oublie sa table de Pythagore. Le disciple, laissant son maître,

Planté dans un clos d'orangers,
En train d'expliquer, d'une voix sonore,
Les lois du monde et les nombres de Pythagore
A deux corneilles et trois geais,

accourt auprès de la jeune esclave et l'aide à étendre sa lessive, en lui dérobant mille baisers. Arrivée soudaine du grave philosophe, qui s'indigne à ce spectacle:

... On voit ici des choses excessives :
Le grand Aristote laissé
Tout suant au bord d'un fossé,
Et le fils d'un grand roi qui sèche des lessives !

Il va écrire ce qu'il a vu au roi Philippe et exiler Briséis en Scythie. Laissée seule avec Alexandre, la jeune esclave promet de réduire Aristote à se taire. Elle connaît trop bien les philosophes:

Amour sait dompter leur rudesse,
Et la trame de leur sagesse
S'effiloche bien vite entre deux jolis doigts.

Et, en effet, la coquette a bientôt mis à ses pieds l'austère moraliste. Pour prix d'un seul baiser, il consent à prendre un harnais et à traîner dans un char la jeune espiègle. Il sent bientôt que la charge est doublée, et entend derrière lui deux voix rieuses : Alexandre est dans le char à côté de la jeune fille. Tout à coup les tambours et les trompettes annoncent l'arrivée de Philippe, à la grande terreur du philosophe qui, craignant d'être surpris dans une posture si ridicule, demande en grâce qu'on le débarrasse de son licou ; il ne l'obtient qu'à la condition de déchirer la lettre et de donner la liberté à la belle Briséis (1). »

Je doute fort que M. Émile Zola ait songé à s'inspirer du vieux trouvère normand : ce qui est certain, toutefois, c'est qu'il s'est rencontré avec lui dans une scène très curieuse d'un de ses romans les plus connus :

« Elle faisait l'ours à quatre pattes sur ses fourrures, en chemise (2), tournant avec des grognements, comme si elle avait voulu le dévorer ; et elle-même lui mordillait les mollets pour rire. Puis se relevant :

— A toi, fais un peu... Je parie que tu ne fais pas l'ours comme moi... Il riait, il se mettait aussi à quatre

(1) *Œuvres d'Henri d'Andeli,* publ. par A. Héron, *Introd.*, p. LI et LII.

(2) De même, dans Henri d'Andeli :

Si s'est en pure chemise
Enz el vergier sous la tor mise (281-82).

pattes, grognait, lui mordait les mollets, pendant qu'elle se sauvait, en affectant des mines d'effroi... D'autres fois, il était un chien. Elle lui jetait son mouchoir parfumé au bout de la pièce, et il devait courir le ramasser avec les dents, en se traînant sur les mains et les genoux.

— Rapporte, César!... Attends, je vas te régaler, si tu flânes!... Très bien, César! obéissant! gentil!... Fais le beau! (1) »

Laisserait-on aujourd'hui sculpter une pareille scène sur les chapiteaux d'une église en construction, de la basilique de Montmartre, par exemple..., pour l'édification des fidèles? Je ne le crois pas. Mais parlons sérieusement. — J'admets très bien qu'on ne permette pas de représenter dans nos cathédrales des scènes tirées de nos drames ou de nos romans à sensation; mais n'y aurait-il pas un moyen de renouveler l'art de la sculpture, en laissant nos artistes « tailler », à leur fantaisie, comme leurs confrères du Moyen Age, sur les murs de nos mairies ou dans les vestibules de nos « palais scolaires » des scènes empruntées aux chefs-

(1) Ém. Zola, *Nana*, p. 490-91. — M. Ém. Zola n'aurait-il pas emprunté directement cette scène à la tragédie de Thomas Otway *(Venise sauvée)*? Qu'on en juge: La courtisane Aquilina chasse le sénateur Antonio, elle l'appelle idiot, brute; elle lui dit qu'il n'y a rien de bon en lui que son argent. — « Alors, dit Antonio, je serai un chien? » — « Un chien, Monseigneur! » — Là-dessus, il se met sous la table, et il aboie. — « Ah! vous mordez? Eh bien! vous aurez des coups de pied. » — « Va, de tout mon cœur, des coups de pied, encore des coups de pied! Hou! hou! Plus fort, encore plus fort! »

d'œuvre des grands écrivains français? Est-il nécessaire d'ailleurs de prendre dans l'Antiquité ou dans la Bible *tous* les sujets imposés aux concurrents pour le prix de Rome? Il me semble que le *Cid*, de Corneille, inspirerait aussi bien que l'*Œdipe* de Sophocle nos jeunes sculpteurs, et qu'on pourrait trouver dans V. Hugo, sans parler des autres poètes du XIXe siècle, des scènes que le ciseau saurait dignement illustrer.

N.-B. — Je dois les dessins de la planche I, qui représentent les sujets sculptés sur le chapiteau de Saint-Pierre de Caen, et ceux de la planche III (*Aristote chevauché* [*Antiq. expl.*, de Montfaucon, cathédrale de Lyon, cathédrale de Rouen, château de Gaillon]), à l'obligeance de M. Ch. Joly, étudiant de la Faculté des Lettres de Caen, que je suis heureux de remercier ici.

La planche II représente *Lancelot* ou *Gauvain dans le lit aventureux* (Mém. de l'Acad. des Insc. et B.-L., t. XVIII), *Lancelot traversant le pont de l'épée* (ms. de la Bibl. Nat., 115), et la pénitence, appelée improprement *le cheval d'Aristote* (Voir p. 47, note 1).

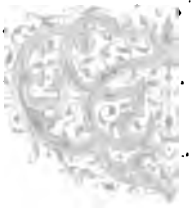

E.Peret,Caen

LE CHEVAL D'ARISTOTE.

E.Peret,Caen

E.Peret,Caen

Imprimerie Henri Delesques, rue Froide, 2 & 4, à Caen.

A DESENOR QUERE A BON DROIT
QUI N'AIME LIVRE NE NE CROIT